© THE QUEEN'S PRINTER FOR ONTARIO
2000

REPRODUCED WITH PERMISSION

L'IMPRIMEUR DE LA REINE POUR L'ONTARIO

REPRODUIT AVEC PERMISSION

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

MINISTRY OF AGRICULTURE, FOOD AND RURAL AFFAIRS

2000-2001
Business Plan

Ontario

100-06151/

Message from the Minister

Hon. Ernie Hardeman

Our agriculture, food and rural businesses and communities are vital components in the vibrancy of Ontario. They are interdependent and linked inextricably with the well-being of our province. That's why the Ontario government and the Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs are dedicated to ensuring long-term health and prosperity of the entire sector. We are working closely with the people of rural Ontario – those who know their own needs and potential best -- to build a strong future for their communities.

As announced in the Budget, the government plans to invest $600 million over five years in rural infrastructure and economic development, to ensure that our small towns and rural communities, and the farming and food businesses they support and depend on, have better opportunities to take advantage of Ontario's economic boom.

By implementing Healthy Futures for Ontario Agriculture, we're investing $90 million in addressing pressing issues like rural water quality and supply, food safety, new product development and improved market access.

By re-focusing the way we deliver programs and services, we've become a more flexible and effective organization, better able to invest in, collect and interpret the latest advances in research and technology to meet the real needs of our clients.

By negotiating aggressively with our federal counterparts, we're ensuring Ontario farmers receive their fair share of federal safety net dollars, so they can invest in their farm operations with greater confidence.

We've come a long way, but we're not there yet. By talking and listening to each other -- farmers, rural residents, entrepreneurs, municipalities and the many others who live, work and invest in rural Ontario -- we will, together, continue to build a better future for the entire province.

The Honourable Ernie Hardeman
Minister of Agriculture, Food and Rural Affairs

Ministry Vision

The vision of the Ontario Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs is to foster competitive, economically diverse and prosperous agriculture and food sectors and to promote economic development and job creation in rural communities.

Ministry priorities to fulfil this vision are to:

- promote value-added agriculture, increased exports and an improved agriculture and food trade balance;
- encourage investment and economic development in Ontario's agriculture, food and rural sectors; and
- serve as a key point of access for rural southern Ontario residents for provincial economic development initiatives.

The ministry will build upon its strong reputation for high quality client service. The ministry will deliver its agriculture, food and rural mandates while making the transition to a smaller and more flexible organization.

Core Businesses

Research and Technology Transfer

The ministry is committed to improving the competitiveness of the Ontario agri-food sector by developing and transferring innovative technologies to industry stakeholders. Investment in research is essential to encourage growth and jobs in the sector. The ministry's enhanced partnership with the University of Guelph positions Ontario prominently in the global information and technology network. It also provides a platform for more business activity that directly benefits Ontario's economy. Information taken from research conducted at the University of Guelph, and from other research carried out worldwide, is adapted to local and provincial conditions and business needs.

The agri-food diploma program at the University of Guelph's colleges in Ridgetown, Kemptville, Alfred and Guelph contributes to the research and development of on-site practical technologies. The colleges are ideally positioned to transfer these technologies to hundreds of graduates who then bring their expertise to the Ontario industry. Increasingly, industry contracts with university and college researchers encourage the rapid uptake of new technologies. Ministry staff also play a critical role in working with clients and business leaders to introduce them to innovative advances. Research and technology transfer efforts support the ministry's rural economic development core business.

Investment and Market Development

The ministry supports Ontario's goals of economic growth and job creation through an aggressive investment retention and attraction program. By offering single-window access to government to Ontario food processors, distributors, retailers and related associations, the ministry supports investment development in the food industry. The ministry also attracts international investors to Ontario's food industry by providing information and advice on the province's infrastructure, capital access, research and development, training and general business climate.

Market development activities are designed to boost Ontario's competitive advantage in domestic and export markets.

The Foodland Ontario consumer program helps develop the domestic market by encouraging shoppers to buy fresh Ontario fruits and vegetables. Working in partnership with Ontario farmers, food distributors and retailers, program staff increase consumer brand loyalty and sales of Ontario-grown produce.

Export market development increases sales of Ontario agri-food products with a special emphasis on commodities in which value is added to the raw product. The ministry works with new and established exporters to capture foreign markets including the United States, Asia, Europe and Latin America. These activities are consistent with and complement those of the Ministry of Economic Development and Trade.

The Ontario Farm Products Marketing Commission works to promote economic growth in the regulated sectors of Ontario's agri-food industry.

Rural Economic Development

Fostering economic development in rural communities is both a core business and a part of the ministry's vision. Ministry staff work with key businesses, other ministries and other levels of government to identify and reduce obstacles to current investment, as well as attract new enterprises to rural Ontario.

A number of programs and services are dedicated to improving the rural economy. As announced in the 2000 Ontario Budget, the $600 million Ontario Small Town and Rural Development initiative is to focus on the challenges to economic growth identified in the Premier's Task Force on Rural Economic Renewal. This will include $200 million for rural economic development and $400 million for rural infrastructure through SuperBuild. The $90-million Healthy Futures for Ontario Agriculture program, announced in December, 1999, is aimed at enhancing the safety and quality of the province's food products, capitalizing on marketing and export opportunities, improving rural water quality and making efficient use of water resources. The Rural Youth and Rural Job Strategy programs are aimed at investing with private sector partners in projects that encourage job creation and economic growth in rural Ontario. Teams made up of staff from the ministry, other provincial ministries and other levels of government continue to be created to help resolve local economic issues.

Risk Management

The ministry helps manage risk in two distinct areas. In agricultural production, the ministry, in partnership with the federal government, offers voluntary, cost-shared financial risk management programs to participating farmers. The ministry is committed to ensuring Ontario farmers receive their fair share of federal safety net dollars.

The Crown agency AGRICORP delivers cost-shared safety net programs on behalf of the two levels of government to help farmers better manage financial risk brought on by severe weather conditions, the policies and programs of other countries, and abnormal fluctuations in international commodity markets.

The Ontario Whole Farm Relief Program and the federal Agricultural Income Disaster Assistance program complement existing national safety net programs by providing a trade neutral risk management initiative that addresses very dramatic reductions in farm income.

With effective risk management programs in place, farmers can invest in and operate their businesses with the confidence that they have some protection against factors beyond their control. As a result, these programs support the ministry's vision and other core businesses. Safety nets also put Ontario farmers on a more equal footing with their counterparts in other provinces and countries that have heavily subsidized farm support programs.

In food production, the ministry, along with food manufacturers, is responsible for the safety of food inspected under provincial programs. The ministry is working with the industry and other levels of government to design and put in place nation-wide food inspection standards that continue to ensure consumers are protected while enhancing the industry's competitiveness in Canada and abroad. The ministry is also working with industry, other ministries, and municipal partners to continue strengthening the provincial food safety system. It is also helping develop industry-driven programs that assure the continued safety and quality of Ontario food.

Annual Report on Key Achievements for 1999 - 2000

Ontario once again led all other provinces in Canadian agri-food exports in 1999 by shipping $6.6 billion in products. This is a six per cent, or $360 million increase over 1998. Industry leaders are well on their way to reaching their 2005 target of 25 per cent of Canada's exports or one per cent of world trade. In 1999, Ontario accounted for $787 million, or about 41 per cent of the national total of new investment in the food and beverage sector.

In 1999, Ontario led the country in agricultural production, with total farm cash receipts of $7.03 billion, or about 23 per cent of the Canadian total. Ontario also accounted for about 21 per cent of the national total for agricultural investment in 1999.

Meeting Needs, Managing Risks

In December, 1998, the ministry introduced the Ontario Whole Farm Relief Program to assist all registered farmers whose incomes were drastically reduced due to plunging commodity prices and extremely adverse weather. On February 18, 2000, Minister Hardeman announced a number of program enhancements that would deliver an additional $75 million in federal and provincial money to hard-pressed Ontario farmers over two years. On March 23, 2000, federal and provincial Ministers of Agriculture reached an agreement on the future allocation of federal safety net dollars. This agreement means that Ontario farmers will receive their fair share of federal safety net dollars, which amounts to at least $30 million more annually. As announced in the Ontario Budget, the province will meet its commitment to provide a 40 per cent share, bringing the total amount of core safety net funding for Ontario farmers to about $230 million per year.

The ministry continued to work with the Ministries of Natural Resources, Energy Science and Technology, Health and Long-Term Care and Public Health Unit staff to review Ontario's food safety system. The team is investigating potential enhancements aimed at maintaining and improving the safety of the food supply for consumers while increasing the competitiveness of food producers and processors.

In addition, ministry staff have made significant contributions to developing national food safety codes in the dairy, horticulture and meat and poultry sectors. When implemented, these codes will better protect consumers, provide greater consistency in rules across the country and increase market access for small processors.

One hundred per cent of provincially-inspected abattoirs received comprehensive food safety audits in 1999-2000. Those that were required to developed corrective action plans.

Strengthening Agriculture and Rural Ontario

The $90-million Healthy Futures for Ontario Agriculture program, announced in December, 1999, encourages public/private sector partnerships to enhance the safety and quality of the province's food products; capitalize on marketing and export opportunities; improve rural water quality and make efficient use of water supplies.

The Rural Job Strategy Fund has so far encouraged $163 million in investments in 192 projects that are creating 10,000 jobs or work experiences in communities across the province. A total of $28.6 million in Ontario government funding was committed through the program, aimed at improving competitiveness, economic growth and job creation in the province's agriculture, food and rural sectors.

The $35-million Rural Youth Job Strategy has so far committed $14 million in 60 projects that are creating more than 10,000 jobs or job experiences. Partners in the public and private sectors have contributed $22.1 million, for a total investment of $36.1 million in rural youth. The cost-shared program is aimed at addressing barriers to employment faced by young people living in rural Ontario.

As promised in the 1999 Ontario Budget, the Retail Sales Tax Rebate on farm building materials was made permanent. As of March 31, 2000, more than 13,300 rebates totalling close to $30 million have been distributed over four years, representing almost $375 million in building materials purchased by Ontario farmers. The program is helping stimulate job creation and investment in new farm construction and rural economies.

A partnership including the ministry, various farm organizations, lenders, AGRICORP, the University of Guelph, the Ontario Institute of Agrologists and private advisors has developed the "Centre for Family Farm Succession" to help Ontario farmers transfer their assets at retirement. While still in development, the centre has already attracted national attention, and options are being explored to bring the service to all Canadian farmers.

The ministry also worked with provincial, federal, municipal and private sector partners to expand the network of Self Help Offices and Business Enterprise Centres, which continue to be very successful. For example, in its first year of operation, the Guelph Business Enterprise Centre has responded to 10,000 contacts, provided 2,500 person days of skills training and delivered more than 500 individual consultations.

Most of a $1.2 million Special Research Fund has been allocated to developing new food products, alternative crops and livestock, and advancing economic development in rural Ontario.

Expanding Markets, Encouraging Investment

The ministry helped retain current and encourage new investments in Ontario to boost economic growth and job creation. For example, in early 2000, a company announced that it would not close its Ontario cereal plant, opting instead to close a U.S. facility. By building a strong case to relocate the production lines in Ontario, ministry staff helped secure 600 Ontario jobs.

In another example, ministry staff helped a Swiss-based company decide to invest approximately $120 million in a food ingredient plant in the Niagara Peninsula. Groundbreaking for the plant will occur in the spring of 2000, and by early 2002, it is expected to employ 85 to 120 people.

Export development staff were successful in attracting key retailers and brokers to its incoming U.S. buying mission.

The ministry's international advisory services provided key links to increase sales, including a five-year, $20 million contract for an edible oil product, and an annual one million dollar contract for Ontario microwave popping corn.

Domestic marketing staff launched new television and radio commercials as part of the 1999 season campaign, which was aimed at building on the trust of Ontario growers. Results of a survey continued above the target of 80 per cent consumer recall of the Foodland Ontario symbol, and 88 per cent of shoppers said they would buy Ontario fruits and vegetables.

Improving Customer Service and Accountability

The ministry changed the way it delivers programs and services to better focus on the evolving needs of the Ontario agri-food industry and rural communities. As a result, the ministry:

- re-invested in expert staff to address issues like rural water quality and use; food safety; pesticide use and biotechnology.
- re-aligned the field office network to 13 resource centres, seven co-locations and six northern sites.
- re-focused service delivery by emphasizing telephone and internet technology, workshops and seminars to provide farmers and agri-businesses with leading edge production and farm management information.

In addition, the ministry continues to work closely with:

- Government Information Centres, which provide one-window access to government information, including OMAFRA printed material.
- Business Enterprise Centres across the province provide comprehensive service for rural entrepreneurs, businesses and communities.

An internal audit of the ministry's enhanced partnership with the University of Guelph was completed in 1999-2000 and steps have been taken to tighten accountability and improve monitoring.

Key Commitments and Strategies for 2000 - 2001

With its new program and service delivery structure in place, the ministry is well-positioned to help the agri-food sector and rural communities achieve greater competitiveness and prosperity in the coming years.

Encouraging and supporting an increase of agri-food exports to $6.7 billion in 2000-2001 will mean Ontario's industry leaders are on schedule to achieve their goal of 25 per cent of Canada's exports, representing a one per cent share of the global agri-food trade market by 2005. The ministry will continue to work with clients to foster trade in Ontario food and agriculture products and to attract investors.

Building Fairness and Prosperity

The Ontario government is committed to ensuring the benefits of strong economic growth are shared across rural and small town Ontario. As announced in the Ontario Budget for 2000, the $600 million Ontario Small Town and Rural Development initiative will be established to address a variety of challenges to economic growth facing rural Ontario. This will include $200 million for economic development and $400 million for infrastructure through SuperBuild. This initiative responds to recommendations made by the Premier's Task Force on Rural Economic Renewal, which conducted extensive consultations in rural communities across the province during March, 2000.

Also announced in the 2000 Ontario Budget was a proposal to convert the Retail Sales Tax Rebate program for farm building materials to a point-of-sale exemption. The ministry would work with farm groups and the Ministry of Finance to ensure a smooth transition to the new system. With this reduction in red tape, farmers could more easily invest in their operations and create economic activity and jobs in their communities.

Maintaining a strong farm community will help the multi-billion dollar agri-food industry continue to create growth and jobs throughout the province.

Further Reducing Risk

As promised in the Ontario Budget, the ministry will work to finalize the federal-provincial safety net agreement announced in March 2000, including ensuring Ontario farmers receive their fair share of federal dollars. The ministry will continue to work with the industry on a made-in-Ontario safety net package that best meets the needs of Ontario producers.

The ministry will deliver the second year of the Ontario Whole Farm Relief Program/Agricultural Income Disaster Assistance Program. Working with the industry, other provinces and the federal government, the ministry will also design an effective income disaster relief program for the years ahead.

The ministry is working with several other provincial ministries to continue strengthening Ontario's food safety system. The government will plan and implement enhancements to ensure a seamless, science-based, field-to-fork system that protects public health and supports the agri-food industry and rural economy.

Working Together

The ministry will be following up on two consultations conducted in 1999-2000 that included meetings with stakeholders across the province:

- conclusions reached by the Intensive Agricultural Operations Task Force will be considered by the Minister of Agriculture, Food and Rural Affairs. The task force, led by the Minister's Parliamentary Assistant Dr. Douglas Galt and the Minister of the Environment's Parliamentary Assistant Toby Barrett, was asked to respond to public concerns about the effects of intensive agricultural operations on water quality and the quality of life in rural Ontario. The goal is to respond to both the productivity and environmental needs of the agriculture sector and rural residents.

- feedback from the Drainage Program review is being compiled and a report will be forwarded to Minister Hardeman for his consideration. The review was conducted to find out if the program continues to meet the needs of the industry, what the priorities under the program should be, and how it could be more efficiently delivered.

The ministry worked with other provincial ministries and stakeholders to prepare a response plan to deal with low water conditions, should they occur this year. Ontario Water Response 2000 is intended to ensure provincial preparedness, to assist in co-ordination and to support local response in the event of low water conditions. The plan is based on existing legislation and regulations and builds on existing relationships between the province and local government bodies.

The Ontario Farm Products Marketing Commission will continue promoting sector-wide collaboration to enhance market growth and satisfy customer needs.

Managing for the Future

The ministry integrates the principles of the Environmental Bill of Rights with the social, economic and scientific aspects of its mandate. Consideration of the Statement of Environmental Values is an important part of the business planning process, where ministry decisions might significantly affect the physical environment.

The ministry and its clients recognize that wisely using our natural resources ensures that future generations can continue to farm, process food and enjoy a high quality of rural life in a responsible way. As a result, the ministry continues to provide substantial support and technical information to help clients with their environmental decision-making.

The ministry is also committed to working with the Red Tape Commission to reduce duplication and overlap and promote a positive investment climate in Ontario's agri-food sector. Staff will continue to identify and eliminate red tape by periodically reviewing programs, legislation and regulations.

Key Performance Measures

Core Business:
Research and Technology Transfer

Goals/Outcomes	Measures	Targets/Standards	2000-2001 Commitments
Ontario's agri-food sector remains a leader in developing and adopting new technology.	Productivity gains/cost reductions and/or quality improvements for key commodities.	To outperform main competitors in North America. Dairy – outperform other provinces on cost of production. Soybeans – 10-year average yield to outperform Michigan and Ohio. Hogs – maintain or improve financial efficiency of operations as compared to other provinces.	To continue outperforming Ontario's main competitors in North America. Dairy – 1998 cost of production for milk ($/hectolitre): Ontario - $56.84. National average - $59.15 Soybeans – 1998-99 10-year average yield in tonnes/hectare: Ontario – 2.6, Ohio – 2.6, Michigan – 2.5. Hogs – cash income as a per cent of gross revenues is 15.6% and ranks fourth among provinces.
That the ministry/University of Guelph make a significant contribution to enhancing the competitive position of the Ontario agri-food sector through research.	Amount of private sector and other non-ministry (e.g. federal government) spending on agri-food research at the University of Guelph.	Private sector and other non-ministry spending to grow each year.	To meet or exceed the highest achievement in recent years of $40.8 million in non-ministry funding for research and $12 million from business and industry funding.

Core Business
Investment and Market Development

Goals/Outcomes	Measures	Targets/Standards	2000-2001 Commitments
Continuing growth of Ontario agri-food exports.	Increased Ontario agri-food exports.	1% of world agri-food trade by 2005, representing $7.5 -$10 billion in exports, a minimum growth of 4% annually.	$6.7 billion in agri-food exports to reach 4% growth target.

Core Business
Rural Economic Development

Goals/Outcomes	Measures	Targets/Standards	2000-2001 Commitments
An improved economy in rural Ontario.	Employment and business start-ups in rural Ontario.	Ontario to have a higher rate of growth in employment and business start-ups than the national average in rural areas.	Ontario will maintain or improve its ranking in rural business start-ups. Ontario will maintain or improve its growth in rural business establishments of 7.7%.

Core Business
Risk Management

Goals/Outcomes	Measures	Targets/Standards	2000-2001 Commitments
Ontario farmers take advantage of risk management tools available.	Net Income Stabilization Account (NISA) and Crop Insurance program participation and NISA fund balances.	Maintain or improve participation in programs. Significant withdrawals from NISA are expected in 2000-2001 due to low farm incomes in 1999.	Maintain current enrolment of 39,284 in NISA. Most eligible farmers already participate in the program. Maintain a NISA balance of $620 million. Increase crops covered by crop insurance by 3% to 1.52 million hectares.
Maintain safety and quality of Ontario's food supply	Horticulture: Number of risk assessments completed for fruit and vegetable commodities produced and marketed in Ontario.	Risk assessments completed for all fruit and vegetable commodities produced and marketed in Ontario.	Develop programs to follow up on ten risk assessments completed in 1999-2000; conduct risk assessments for 5 additional fruit and vegetable commodities.
	Number of food-borne disease outbreaks from provincially-licensed plants.	No food-borne disease outbreaks from provincially-licensed plants.	Outbreaks from provincially-licensed plants = 0

1999 - 2000 Ministry Spending by Core Business - Interim Actuals*

Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs

Operating	$328 million 730 staff

Research and Technology Transfer

Operating	$78 million 185 staff

Investment and Market Development

Operating	$18 million 155 staff

Rural Economic Development

Operating	$31 million 200 staff

Risk Management

Operating	$183 million 120 staff

Administration/Main Office

Operating	$18 million 70 staff

Note: Staff numbers are shown as full-time equivalents.

*PSAB based.

2000-2001 Ministry Approved Allocations by Core Business Plan*

Ministry of Agriculture, Food And Rural Affairs

Operating	$446 million
Capital	$80 million
	680 staff

Research and Technology Transfer

Operating	$125 million
	160 staff

Investment and Market Development

Operating	$17 million
	155 staff

Rural Economic Development

Operating	$85 million
Capital	$80 million
	180 staff

Risk Management

Operating	$204 million
	115 staff

Administration/Main Office

Operating	$15 million
	70 staff

Note: Staff numbers are shown as full-time equivalents.

*PSAB based.

Who to Call

Questions or comments about the ministry's business plan are welcomed. Visit http://www.gov.on.ca/omafra or call our toll-free number at 1-888-466-2372.

Minister's Office
Len Turkevics. Ph: (416) 326-3071, fax: (416) 326-3083, e-mail: lturkevi@omafra.gov.on.ca

Research
Deb Stark. Ph: (519) 826-4151, fax: (519) 826-3390, e-mail: dstark@omafra.gov.on.ca

Technology Transfer
Bill Ingratta. Ph: (519) 826-3151, fax: (519) 826-3567, e-mail: bingratta@omafra.gov.on.ca

Market Development
David Clarke. Ph: (519) 826-3510, fax: (519) 826-3460, e-mail: dclarke@omafra.gov.on.ca

Investment Attraction
Douglas Chapman. Ph: (519) 826-4452, fax: (519) 826-4333, e-mail: dchapman@omafra.gov.on.ca

Rural Economic Development
Jim Ashman. Ph: (519) 826-4533, fax: (519) 826-4342, e-mail: jashman@omafra.gov.on.ca

Financial Risk Management
Dave Hope. Ph: (519) 826-3244, fax: (519) 826-3492, e-mail: dhope@omafra.gov.on.ca

Food Inspection/Food Safety
Tom Baker. Ph. (519) 826-4366, fax: (519) 826-4375, e-mail: tbaker@omafra.gov.on.ca or Gwen Zellen. Ph: (519) 826-6800, fax: (519) 826-3492, e-mail: gzellen@omafra.gov.on.ca

Communications Branch
Kirk Smith. Ph. (519) 826-3169, fax: (519) 826-3262, e-mail: ksmith@omafra.gov.on.ca

Copies of this document are available free from:

Publications Ontario,
880 Bay Street, Toronto ON M7A 1N8. Tel: (416) 326-5300
Out-of-town customers except Ottawa call: 1-800-668-9938
In Ottawa, call (613) 238-3630 or toll-free 1-800-268-8758
Telephone service for the hearing impaired is available
toll-free throughout Ontario at 1-800-268-7095
Order copies via the Internet at http://www.publications.gov.on.ca
Obtain an electronic copy of this document at http://www.gov.on.ca
© Queen's Printer for Ontario, 2000
ISBN 0-7778-9697-4

Ce document est disponible en français

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION ET DES AFFAIRES RURALES

Plan d'activités
2000-2001

Ontario

Message du ministre

L'hon. Ernie Hardeman

Les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires rurales et les collectivités rurales sont des composantes essentielles de la vitalité de l'Ontario. Ils sont interdépendants et inextricablement liés au bien-être de notre province. C'est pourquoi le gouvernement de l'Ontario et le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales ont à coeur d'assurer la santé et la prospérité à long terme du secteur tout entier. Nous collaborons étroitement avec la population des régions rurales de l'Ontario – avec celles et ceux qui connaissent le mieux ses besoins et ses possibilités – pour édifier un avenir solide sur lequel les collectivités puissent compter.

Comme il l'a annoncé dans le budget, le gouvernement consacrera 600 millions de dollars étalés sur cinq ans au développement économique et à l'infrastructure du milieu rural pour veiller à ce que les collectivités rurales et les petites localités – et le secteur de l'agriculture et de l'alimentation qu'elles soutiennent et dont elles dépendent – aient davantage de possibilités de profiter de l'expansion économique de l'Ontario.

Dans le cadre du programme intitulé « Un avenir prometteur pour l'agriculture de l'Ontario », 90 millions de dollars sont actuellement affectés au règlement de questions pressantes comme l'approvisionnement en eau et la qualité de l'eau dans les régions rurales, la salubrité des aliments, le développement de nouveaux produits et l'amélioration de l'accès au marché.

Nous avons réorganisé la façon dont nous dispensons les services et les programmes et nous sommes devenus un organisme plus flexible et plus efficace, mieux à même d'investir dans les progrès les plus récents de la recherche et de la technologie, et d'en recueillir et d'en interpréter les résultats pour répondre aux besoins réels de nos clients.

En négociant vigoureusement avec nos homologues fédéraux, nous veillons à ce que les agriculteurs de l'Ontario reçoivent leur juste part du filet de protection fédéral pour qu'ils puissent investir avec plus de confiance dans leurs exploitations agricoles.

Nous avons fait beaucoup de progrès, mais nous n'avons pas encore touché le but. En poursuivant le dialogue – entre agriculteurs, résidents des régions rurales, entrepreneurs, municipalités et les nombreuses autres personnes qui vivent, travaillent et investissent dans les régions rurales de

l'Ontario – nous continuerons ensemble à construire un avenir meilleur pour toute la province.

L'honorable Ernie Hardeman
Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation
et des Affaires rurales

Objectifs généraux du ministère

Les objectifs généraux du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales sont de favoriser le développement de secteurs agricole et alimentaire concurrentiels, économiquement diversifiés et prospères, et de promouvoir l'expansion économique et la création d'emplois dans les collectivités rurales.

Les priorités du ministère, pour atteindre ces objectifs généraux, sont les suivantes :

- promouvoir l'agriculture à valeur ajoutée, accroître les exportations et améliorer la balance commerciale de l'agriculture et de l'agro-alimentaire;
- favoriser les investissements et le développement économique dans les secteurs agricole, alimentaire et rural de l'Ontario;
- servir de point d'accès principal à la population rurale du Sud de l'Ontario pour la tenir au courant des initiatives provinciales de développement économique.

Le ministère s'appuiera sur sa solide réputation de prestataire de services de haute qualité pour continuer à s'acquitter de son mandat dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires rurales tout en réduisant ses effectifs pour devenir un organisme plus petit et plus souple.

Activités de base

Recherche et transfert de technologie

Le ministère s'est engagé à accroître la compétitivité du secteur agro-alimentaire de l'Ontario en concevant des technologies novatrices et en les transférant aux parties intéressées. L'investissement dans la recherche est essentiel à la croissance et à la création d'emplois dans ce domaine d'activités. L'entente de partenariat renforcée entre le ministère et l'Université de Guelph place l'Ontario dans une position favorable au sein du réseau international d'information et de technologie. Elle permet aussi d'accroître les activités commerciales qui avantagent directement l'économie de l'Ontario. Les données recueillies à l'issue des recherches effectuées à l'Université de Guelph et ailleurs dans le monde sont adaptées aux conditions et aux besoins commerciaux à l'échelle locale et provinciale.

Le programme ouvrant droit à un diplôme en agro-alimentaire dispensé dans les collèges de l'Université de Guelph, à Ridgetown, Kemptville, Alfred et Guelph, contribue à la recherche et au développement sur place de technologies pratiques. Les collèges sont dans une position idéale pour transférer ces technologies à des centaines de diplômés qui apportent ensuite leurs connaissances au secteur industriel de l'Ontario. Les contrats de l'industrie avec les chercheurs des universités et des collèges favorisent de plus en plus l'application rapide des nouvelles technologies. Le personnel du ministère joue aussi un rôle critique auprès des clients et des chefs d'entreprise auxquels il présente les progrès novateurs. Les efforts de recherche et de transfert de technologie soutiennent l'activité de base de développement économique rural du ministère.

Investissement et développement des marchés

Le ministère appuie les objectifs de croissance économique et de création d'emplois du gouvernement grâce à un programme dynamique de maintien des investissements existants et de recherche de nouveaux investissements. En offrant un accès unique aux entreprises de transformation, aux distributeurs et aux détaillants de produits alimentaires, et aux associations connexes, le ministère encourage les investissements dans le secteur alimentaire. Le ministère renforce aussi l'intérêt des investisseurs internationaux pour l'industrie alimentaire de l'Ontario en fournissant des renseignements et des conseils sur

l'infrastructure de la province, l'accès au capital, la recherche et le développement, la formation et le climat commercial général.

Les activités de développement des marchés sont conçues pour rehausser l'avantage concurrentiel de l'Ontario sur les marchés nationaux et internationaux.

Le programme Ontario, terre nourricière vise à élargir le marché local en encourageant plus particulièrement les consommateurs à acheter des fruits et des légumes frais de l'Ontario. En collaboration avec les producteurs, les distributeurs et les détaillants ontariens de denrées alimentaires, le personnel du programme fidélise les consommateurs et augmente les ventes des produits de l'Ontario.

Le développement des marchés d'exportation permet d'accroître les ventes de produits agro-alimentaires de l'Ontario, notamment les denrées qui ajoutent de la valeur au produit brut. Le ministère collabore avec des exportateurs nouveaux et bien établis pour élargir les marchés étrangers, notamment ceux des États-Unis, de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique latine. Ces activités complètent celles du ministère du Développement économique et du Commerce.

La Commission de commercialisation des produits agricoles de l'Ontario veille à promouvoir la croissance économique dans les secteurs réglementés de l'industrie agro-alimentaire de l'Ontario.

Développement économique rural

La promotion du développement économique dans les communautés rurales constitue à la fois une activité de base et une composante des objectifs généraux du ministère. Le personnel du ministère collabore avec les principales entreprises, divers ministères et d'autres paliers gouvernementaux pour recenser et réduire au minimum les obstacles aux investissements actuels et inciter de nouvelles entreprises commerciales à s'implanter dans les collectivités rurales de l'Ontario.

Le ministère offre un vaste éventail de programmes et de services pour promouvoir le développement économique des régions rurales. Comme annoncé dans le budget 2000 de l'Ontario, dans le cadre de l'initiative proposée de Développement des collectivités rurales et des petites localités de l'Ontario, 600 millions de dollars seront affectés à réduire les obstacles à la croissance économique mis au jour par le Groupe de travail du premier ministre sur le renouveau économique des collectivités rurales. Cela comprendra 200 millions de dollars pour le développement

économique rural et 400 millions de dollars pour l'infrastructure rurale par l'intermédiaire de SuperCroissance. Le programme intitulé « Un avenir prometteur pour l'agriculture de l'Ontario », annoncé en décembre 1999 et doté d'un budget de 90 millions de dollars, a pour but de rehausser la salubrité et la qualité des produits alimentaires de la province, de tirer parti des occasions de commercialisation et d'exportation, d'améliorer la qualité de l'eau en région rurale et de faire un usage efficace des ressources en eau. La Stratégie d'emploi pour les jeunes en milieu rural et la Stratégie d'emploi en milieu rural visent à investir, de concert avec des partenaires du secteur privé, dans des projets qui encouragent la création d'emplois et la croissance économique dans les régions rurales de la province. Des équipes composées d'employés de notre ministère et d'autres ministères provinciaux et de divers paliers gouvernementaux continuent d'être mises sur pied pour trouver des solutions aux problèmes économiques qui se posent au niveau local.

Gestion du risque

Le ministère facilite la gestion du risque dans deux secteurs distincts. Dans le domaine de la production agricole, le ministère, en collaboration avec le gouvernement fédéral, offre aux agriculteurs participants des programmes volontaires à coûts partagés de gestion des risques financiers. Le ministère veille à ce que les agriculteurs de l'Ontario reçoivent leur juste part des dollars fédéraux de protection du revenu.

AGRICORP, un organisme de la Couronne, offre plusieurs programmes de protection du revenu à coûts partagés pour le compte des deux paliers de gouvernement afin d'aider les agriculteurs à mieux gérer les risques financiers associés aux mauvaises conditions atmosphériques, aux politiques et aux programmes d'autres pays, et aux fluctuations anormales dans les marchés internationaux de produits de base.

Le Programme de secours global aux exploitations agricoles de l'Ontario et le Programme d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole du gouvernement fédéral complètent les programmes nationaux actuels de protection du revenu en y ajoutant une autre initiative de gestion du risque en cas d'effondrement du revenu des agriculteurs.

Grâce à ces programmes efficaces de gestion du risque, les agriculteurs peuvent investir dans leur propre exploitation et la gérer en sachant qu'ils bénéficieront d'une certaine protection face aux facteurs indépendants de leur volonté. Ces programmes appuient donc l'objectif général du ministère et les autres activités de base. Les programmes de protection du revenu placent également les agriculteurs de l'Ontario sur un pied d'égalité

avec leurs collègues d'autres provinces et d'autres pays qui bénéficient d'importantes subventions.

Dans le domaine de la production alimentaire, le ministère et les producteurs sont responsables de la salubrité des aliments inspectés aux termes des programmes provinciaux. Le ministère participe, avec l'industrie et d'autres paliers de gouvernement, à l'élaboration et à la mise en place de normes nationales d'inspection alimentaire pour continuer à assurer la protection des consommateurs tout en améliorant la compétitivité. Le ministère travaille également avec l'industrie, d'autres ministères et ses partenaires municipaux pour continuer à renforcer le système provincial de salubrité des aliments. Il contribue aussi à l'élaboration de programmes issus du secteur privé qui assurent la salubrité et la qualité continues des aliments de l'Ontario.

Rapport annuel sur les réalisations clés en 1999-2000

L'Ontario s'est trouvé encore une fois à la tête de toutes les autres provinces canadiennes pour ce qui est des exportations agro-alimentaires en 1999. Ses expéditions de produits à l'étranger ont totalisé 6,6 milliards de dollars, soit une augmentation de 6 pour 100 ou de 360 millions de dollars par rapport à 1998. Les dirigeants de l'industrie sont en bonne voie d'atteindre leur objectif de 25 pour 100 des exportations du Canada, ou un pour cent du commerce mondial, d'ici 2005. En 1999, l'Ontario a reçu 787 millions de dollars, soit 41 pour 100, du total national des nouveaux investissements dans le secteur de l'alimentation et des boissons.

En 1999, l'Ontario s'est également retrouvé en position de tête dans le secteur de la production agricole avec des recettes monétaires agricoles qui ont totalisé 7,03 milliards de dollars, soit près de 23 pour 100 du total canadien. L'Ontario a aussi reçu environ 21 pour 100 du total des investissements agricoles au Canada en 1999.

Satisfaction des besoins, gestion du risque

En décembre 1998 le ministère a instauré le Programme de secours global aux exploitations agricoles afin de venir en aide à tous les agriculteurs inscrits dont les revenus avaient considérablement chuté par suite de l'effondrement du cours des produits de base et de conditions climatiques particulièrement dévastatrices. Le 18 février 2000, le ministre Hardeman a annoncé un certain nombre d'améliorations au programme dans le cadre desquelles 75 millions de dollars fédéraux et provinciaux supplémentaires, étalés sur deux ans, seront mis à la disposition des agriculteurs en difficulté. Le 23 mars 2000, les ministres de l'Agriculture des gouvernements fédéral et provincial ont conclu une entente sur l'allocation future d'une protection du revenu agricole par le gouvernement fédéral. Cette entente signifie que les agriculteurs de l'Ontario recevront leur juste part des dollars fédéraux de protection du revenu, ce qui représente une augmentation d'au moins 30 millions de dollars chaque année. Comme il l'a annoncé dans le budget, le gouvernement provincial tiendra son engagement et fournira une part de 40 pour 100, ce qui portera le montant total de protection de base nette pour les agriculteurs de l'Ontario à environ 230 millions de dollars par année.

Le ministère a continué à collaborer avec les ministères des Richesses naturelles, de l'Énergie, des Sciences et de la Technologie, et de la Santé et des Soins de longue durée, de même qu'avec le personnel des bureaux de santé publique, pour examiner le système de salubrité des aliments de l'Ontario. L'équipe étudie les améliorations qui pourraient être apportées pour maintenir et améliorer la salubrité du système d'approvisionnement alimentaire pour les consommateurs tout en augmentant la compétitivité des entreprises de production et de transformation des produits alimentaires.

En outre, le personnel du ministère a contribué de façon significative au développement de codes nationaux de salubrité des aliments dans les secteurs des produits laitiers, de l'horticulture, et de la viande et de la volaille. Une fois appliqués, ces codes permettront de mieux protéger les consommateurs, d'augmenter la cohérence entre les différents règlements du pays et de faciliter l'accès aux marchés pour les petites entreprises de transformation des produits alimentaires.

Cent pour cent des abattoirs inspectés par la province ont fait l'objet de vérifications détaillées en matière de salubrité en 1999-2000. Ceux qui y étaient tenus ont élaboré des plans de redressement.

Renforcement de l'agriculture et des régions rurales de l'Ontario

Le programme « Un avenir prometteur pour l'agriculture de l'Ontario » annoncé en décembre 1999 et doté d'un budget de 90 millions de dollars encourage l'établissement de partenariats entre les secteurs public et privé pour rehausser la salubrité et la qualité des produits alimentaires de la province, tirer parti des occasions de commercialisation et d'exportation, améliorer la qualité de l'eau en milieu rural et utiliser les ressources en eau de façon efficace.

Grâce au Fonds de Stratégie d'emploi en milieu rural, 163 millions de dollars ont été investis dans 192 projets qui sont à l'origine de 10 000 emplois ou expériences de travail à travers la province. Un total de 28,6 millions de dollars en fonds publics ont été consacrés, dans le cadre du programme, à l'amélioration de la compétitivité, de la croissance économique et de la création d'emplois dans les secteurs de l'agriculture, de l'alimentation et des affaires rurales de la province.

Dans le cadre de la Stratégie d'emploi pour les jeunes en milieu rural, dotée d'un budget de 35 millions de dollars, 14 millions de dollars ont été

affectés jusqu'ici à 60 projets qui sont à l'origine de plus de 10 000 emplois ou expériences de travail. Les partenariats entre les secteurs public et privé ont rapporté 22,1 millions de dollars, pour un investissement total de 36,1 millions de dollars au chapitre de la jeunesse rurale. Le programme à coûts partagés vise l'abolition des obstacles à l'emploi auxquels se heurtent les jeunes qui vivent dans les régions rurales de l'Ontario.

Tel que promis dans le budget de 1999 de l'Ontario, la remise de la taxe de vente au détail sur les matériaux de construction a été rendue permanente. Au 31 mars 2000, plus de 13 300 remises, d'un total de près de 30 millions de dollars, avaient été effectuées sur quatre ans, ce qui représente près de 375 millions de dollars en achat de matériaux de construction par les agriculteurs de l'Ontario. Le programme contribue à stimuler la création d'emplois et les investissements dans la construction de nouvelles exploitations agricoles et dans les économies rurales.

Un partenariat, qui comprend le ministère, différentes organisations agricoles, des prêteurs, AGRICORP, l'Université de Guelph, l'Ontario Institute of Agrologists et des conseillers privés, a mis sur pied un centre pour la succession des exploitations agricoles familiales pour aider les agriculteurs de l'Ontario à transférer leurs biens quand ils prennent leur retraite. Bien qu'il en soit encore à l'étape du développement, le centre a déjà attiré l'attention nationale et des formules sont actuellement à l'étude pour offrir le service à tous les agriculteurs canadiens.

Le ministère a également collaboré avec ses partenaires des secteurs provincial, fédéral, municipal et privé pour étendre le réseau de Centres d'aide aux nouvelles entreprises et de Centres d'encadrement des petits entrepreneurs, qui continuent à connaître un grand succès. Par exemple, pendant sa première année de fonctionnement, le Centre d'encadrement des entrepreneurs de Guelph a répondu à 10 000 demandes de renseignements, offert 2 500 journées-personnes de formation et dispensé plus de 500 consultations individuelles.

Près de 1,2 million de dollars en fonds spéciaux de recherches ont été alloués au développement de nouveaux produits, de cultures et de bétail de remplacement et au progrès économique dans les régions rurales de l'Ontario.

Expansion des marchés et encouragement des investissements

Le ministère a aidé à maintenir les investissements courants et à encourager les investissements nouveaux en Ontario pour promouvoir la croissance économique et la création d'emplois. Par exemple, au début de 2000, une société a annoncé qu'elle ne fermerait pas son entreprise de céréales en Ontario, mais qu'elle fermerait plutôt une entreprise aux États-Unis. En plaidant vigoureusement en faveur d'un déménagement des chaînes de fabrication en Ontario, le personnel du ministère a contribué à sauver 600 emplois dans la province.

Dans un autre exemple, le personnel du ministère a aidé une société installée en Suisse à investir environ 120 millions de dollars dans une entreprise d'ingrédients alimentaires dans la péninsule du Niagara. L'inauguration des travaux aura lieu au printemps 2000 et, dès le début de 2002, l'entreprise devrait employer entre 85 et 120 personnes.

Le personnel en charge de l'expansion des exportations a réussi à intéresser des détaillants et des représentants clés à la mission d'achat américaine qui se prépare.

Les services consultatifs internationaux du ministère ont fourni des liens clés qui ont permis d'augmenter les ventes et, notamment, de signer un contrat de cinq ans, d'une valeur de 20 millions de dollars, pour un produit oléagineux comestible et un contrat annuel d'un million de dollars pour du maïs à éclater dans un four à micro-ondes.

Le personnel en charge de la commercialisation nationale a lancé de nouvelles publicités à la radio et à la télévision, dans le cadre de la campagne saisonnière de 1999, qui avaient pour but de rehausser la confiance des exploitants agricoles de l'Ontario. Les résultats d'un sondage sont restés supérieurs à l'objectif de 80 pour 100 de reconnaissance du symbole d'Ontario, terre nourricière par les consommateurs, et 88 pour 100 des acheteurs ont déclaré qu'ils achèteraient des fruits et des légumes de l'Ontario.

Amélioration des services aux consommateurs et de la responsabilité

Le ministère a modifié la façon dont il dispense ses programmes et ses services pour mieux répondre à l'évolution des besoins de l'industrie agro-

alimentaire et des collectivités rurales de l'Ontario. En conséquence, le ministère :

- a réinvesti dans un personnel spécialisé pour examiner des problèmes comme la qualité et l'utilisation de l'eau en milieu rural, la salubrité des aliments, l'utilisation des insecticides et la biotechnologie;

- a réorganisé son réseau de bureaux régionaux en 13 centres de ressources, sept bureaux de services regroupés et six bureaux dans le Nord;

- a réorienté la prestation des services en mettant l'accent sur l'utilisation du téléphone et d'Internet, et sur l'organisation d'ateliers et de séminaires pour fournir aux agriculteurs et au secteur agro-alimentaire les renseignements les plus récents sur la gestion de la production et des exploitations agricoles.

Par ailleurs, le ministère continue à travailler en étroite collaboration avec :

- les Centres d'information du gouvernement, qui offrent un accès unique aux renseignements gouvernementaux, y compris au matériel imprimé du ministère;

- les Centres d'encadrement des petits entrepreneurs de toute la province qui fournissent des services complets aux sociétés, aux collectivités et aux entrepreneurs ruraux.

Le partenariat renforcé entre le ministère et l'Université de Guelph a fait l'objet d'une vérification interne en 1999-2000, et des mesures ont été prises pour resserrer la responsabilité et améliorer la surveillance.

Engagements et stratégies clés en 2000-2001

Avec sa nouvelle structure de prestation des services et des programmes, le ministère est bien placé pour aider le secteur agro-alimentaire à augmenter sa compétitivité et sa prospérité dans les années à venir.

Les initiatives destinées à encourager et à hausser les exportations agro-alimentaires jusqu'à la barre des 6,7 milliards de dollars en 2000-2001 signifient que les dirigeants de l'agro-alimentaire en Ontario s'apprêtent à réaliser leur objectif, à savoir 25 pour 100 des exportations canadiennes, ou 1 pour 100 du commerce agro-alimentaire international, d'ici 2005. Le ministère continuera à collaborer avec ses clients pour favoriser le commerce des produits agro-alimentaires de l'Ontario et pour attirer des investisseurs.

Promotion de la justice et de la prospérité

Le gouvernement de l'Ontario tient à veiller à ce que les bénéfices de la forte croissance économique soient partagés par les régions rurales et les petites localités de l'Ontario. Comme annoncé dans le budget de 2000, une initiative de développement des collectivités rurales et des petites localités de l'Ontario, dotée d'un budget de 600 millions de dollars, sera lancée pour tenter d'éliminer un certain nombre d'obstacles à la croissance économique auxquels font face les régions rurales de l'Ontario. Ceci comprendra 200 millions de dollars pour le développement économique et 400 millions de dollars pour l'infrastructure par l'entremise de l'initiative SuperCroissance. Cette initiative a été lancée en réponse aux recommandations du Groupe de travail du premier ministre sur le renouveau économique des collectivités rurales qui a procédé à des consultations poussées dans ces collectivités en mars 2000.

Le budget de l'Ontario contenait également une proposition de convertir le programme de remise de la taxe de vente au détail sur les matériaux de construction agricole en une exemption de la taxe au point de vente. Le ministère collaborera avec des organisations agricoles et avec le ministère des Finances pour veiller à ce que le passage au nouveau système se fasse sans heurts. Grâce à cette réduction des formalités administratives, les agriculteurs pourront plus facilement investir dans leurs exploitations, renforcer l'activité économique et créer des emplois dans leurs collectivités.

Le maintien d'une communauté agricole dynamique aidera le secteur de l'agro-alimentaire, qui représente plusieurs milliards de dollars, à continuer d'engendrer croissance et emplois dans toute la province.

Réductions supplémentaires des risques

Comme promis dans le budget de l'Ontario, le ministère finalisera une entente fédérale-provinciale de protection du revenu agricole annoncée en mars 2000 et veillera notamment à ce que les agriculteurs de l'Ontario reçoivent leur juste part des dollars fédéraux. Le ministère continuera à collaborer avec l'industrie pour mettre au point une formule ontarienne de protection du revenu qui réponde au mieux aux besoins des producteurs de l'Ontario.

Le ministère dispensera pour la deuxième année de suite le Programme de secours global aux exploitations agricoles de l'Ontario et le programme Aide en cas de catastrophe liée au revenu. De concert avec l'industrie, d'autres provinces et le gouvernement fédéral, le ministère mettra au point un programme efficace de secours en cas de catastrophe pour les années à venir.

Le ministère collabore avec plusieurs autres ministères provinciaux au renforcement continu du système de salubrité des aliments de l'Ontario. Le gouvernement planifiera et mettra en oeuvre des améliorations pour mettre en place un système scientifique appliqué de façon continue depuis le champ jusqu'à la table qui protège la santé publique et soutient le secteur agro-alimentaire et l'économie rurale.

Collaboration

Le ministère donnera suite à deux consultations effectuées en 1999-2000 qui ont donné lieu à des rencontres avec des parties intéressées dans toute la province.

- Les conclusions tirées par le Groupe de travail sur l'exploitation agricole intensive seront examinées par le ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales. Le groupe de travail, dirigé par l'adjoint parlementaire du ministre, M. Douglas Galt, et l'adjoint parlementaire du ministre de l'Environnement, M. Toby Barrett, a été chargé de répondre aux préoccupations du public relativement aux effets de l'exploitation agricole intensive sur la qualité de l'eau et la qualité de vie dans les régions rurales de l'Ontario. L'objectif est

d'élaborer une stratégie qui réponde aux besoins en matière d'environnement et de productivité du secteur agricole et des résidents des régions rurales.

- Les résultats de l'examen du Programme de canaux de drainage sont en cours de compilation et un rapport sera soumis au ministre Hardeman. L'examen a été effectué pour déterminer si le programme continue à répondre aux besoins de l'industrie, quelles devraient être ses priorités et comment il pourrait être dispensé de façon plus efficace.

Le ministère collabore avec d'autres ministères et intervenants provinciaux à l'élaboration d'un plan de secours en cas de baisse des eaux si cela devait se produire cette année. Le Plan d'intervention 2000 en matière de ressources en eau de l'Ontario a pour objet d'assurer la préparation de la province, de contribuer à la coordination et de soutenir la réponse locale en cas de baisse des eaux. Le plan est basé sur la législation et les règlements en vigueur et s'appuie sur les rapports existants entre la province et les organismes gouvernementaux locaux.

La Commission de commercialisation des produits agricoles de l'Ontario continuera à promouvoir la collaboration au sein du secteur agro-alimentaire tout entier pour favoriser la croissance du marché et satisfaire les besoins des clients.

Une gestion pour l'avenir

Le ministère intègre les principes de la Charte des droits environnementaux aux aspects sociaux, économiques et scientifiques de son mandat. Le respect de la Déclaration sur les valeurs environnementales est une composante importante du processus de planification des activités lorsque les décisions du ministère risquent d'avoir un effet significatif sur l'environnement physique.

Le ministère et ses clients reconnaissent que la meilleure façon d'assurer que les générations futures puissent continuer à exploiter la terre, à traiter les aliments et à jouir de façon responsable d'une haute qualité de vie rurale est de faire un usage judicieux des richesses naturelles de la province. En conséquence, le ministère continue à fournir un soutien et des renseignements techniques considérables à ses clients pour les aider à prendre des décisions respectueuses de l'environnement.

Le ministère s'est également engagé à travailler avec la Commission de réduction des formalités administratives pour réduire le double emploi et le chevauchement et promouvoir l'établissement d'un climat

d'investissement positif dans le secteur agro-alimentaire de l'Ontario. Le personnel continuera à reconnaître et à éliminer les formalités inutiles en procédant à un examen périodique des programmes, des lois et des règlements.

Mesures clés d'évaluation de la performance

Activité de base : Recherche et transfert de technologie

Buts/résultats	Mesures	Objectifs/normes	Engagements 2000-2001
Le secteur agro-alimentaire de l'Ontario reste un chef de file dans l'élaboration et l'adoption de nouvelles technologies.	Gains de productivité/réduction des coûts et amélioration de la qualité des produits de base.	Distancer les principaux concurrents d'Amérique du Nord.	Continuer à surpasser les principaux concurrents de l'Ontario en Amérique du Nord.
		Produits laitiers – Surpasser les autres provinces sur le plan des coûts de production.	Produits laitiers – Coût de la production du lait en 1998 ($/hectolitre) : Ontario : 56,84 $. Moyenne nationale : 59,15 $.
		Soja – Surpasser en rendement moyen sur 10 ans le Michigan et l'Ohio.	Soja – 1998-1999, rendement moyen sur 10 ans en tonnes par hectare : Ontario : 2,6, Ohio : 2,6, Michigan : 2,5.
		Porcs – Maintenir ou améliorer la rentabilité des exploitations par rapport aux autres provinces.	Porcs – Les encaissements en pourcentage des recettes brutes représentent 15,6 % et placent l'Ontario au 4e rang des provinces.
Le ministère et l'Université de Guelph contribuent de façon appréciable à l'amélioration de la compétitivité du secteur agro-alimentaire de l'Ontario grâce à des projets de recherche.	Montant des dépenses consacrées par le secteur privé et d'autres sources non ministérielles (p. ex. le gouvernement fédéral) à la recherche agro-alimentaire à l'Université de Guelph.	Croissance annuelle du financement par le secteur privé et d'autres sources non ministérielles.	Veiller à ce que le financement total extérieur de la recherche dépasse le maximum de 40,8 millions de $ atteint ces dernières années pour le financement non ministériel et 12 millions de $ pour le financement en provenance des entreprises et de l'industrie.

Activité de base : Investissement et développement des marchés			
Buts/résultats	**Mesures**	**Objectifs/normes**	**Engagements 2000-2001**
Les exportations agro-alimentaires de l'Ontario continuent à croître.	Augmentation des exportations agro-alimentaires de l'Ontario.	1% du commerce agro-alimentaire mondial d'ici 2005, soit des exportations totalisant entre 7,5 et 10 milliards de $, à un taux de croissance minimale de 4 % par an.	6,7 milliards de $ en exportations agro-alimentaires pour atteindre l'objectif d'une croissance de 4 %.

Activité de base : Développement économique rural			
Buts/résultats	**Mesures**	**Objectifs/normes**	**Engagements 2000-2001**
Amélioration de l'économie dans les régions rurales de l'Ontario.	Emplois et lancements d'entreprises dans les régions rurales de l'Ontario.	Veiller à ce que l'Ontario atteigne, sur le plan des emplois et du lancement d'entreprises, un taux de croissance supérieur à la moyenne nationale dans les régions rurales.	Maintenir ou améliorer la position de l'Ontario sur le plan du lancement d'entreprises. L'Ontario maintiendra ou améliorera sa croissance de 7,7 % sur le plan du lancement d'entreprises.

Activité de base : Gestion du risque

Buts/résultats	Mesures	Objectifs/normes	Engagements 2000-2001
Veiller à ce que les agriculteurs de l'Ontario tirent parti des outils de gestion du risque à leur disposition.	Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) et participation à l'assurance-récolte, et solde du CSRN.	Maintenir ou améliorer la participation aux programmes. Des retraits importants du CSRN sont prévus en 2000-2001 par suite de la baisse du revenu des exploitants agricoles en 1999.	Maintenir la participation actuelle de 39 284 membres au CSRN. La plupart des agriculteurs admissibles y participent déjà. Maintenir un solde de 620 millions de $ dans le CSRN. Augmenter les récoltes couvertes par l'assurance-récolte de 3 % pour atteindre 1,52 million d'hectares.
Maintenir la qualité et la salubrité des produits alimentaires de l'Ontario.	Horticulture : Nombre d'évaluations du risque réalisées à l'égard des fruits et des légumes produits et commercialisés en Ontario. Nombre d'intoxications par des aliments en provenance d'établissements détenteurs d'un permis du gouvernement de l'Ontario.	Réaliser des évaluations à l'égard de tous les fruits et légumes produits et commercialisés en Ontario. Aucune intoxication par des aliments en provenance d'établissements détenteurs d'un permis du gouvernement de l'Ontario.	Mettre en place des programmes de suivi des 10 évaluations réalisées en 1999-2000; effectuer des évaluations à l'égard de cinq sortes supplémentaires de fruits et de légumes. Intoxications causées par des aliments en provenance d'établissements détenteurs d'un permis de l'Ontario = 0.

Dépenses réelles provisoires du ministère par activité de base en 1999-2000*

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales

Fonctionnement	328 millions de $
	730 employés

Recherche et transfert de technologie

Fonctionnement	78 millions de $
	185 employés

Investissement et développement des marchés

Fonctionnement	18 millions de $
	155 employés

Développement économique rural

Fonctionnement	31 millions de $
	200 employés

Gestion du risque

Fonctionnement	183 millions de $
	120 employés

Administration/Bureau principal

Fonctionnement	18 millions de $
	70 employés

Remarque : Le nombre d'employés représente des équivalents temps plein.
*Selon la méthode comptable du CCSP.

Plan des affectations 2000-2001 approuvées par le ministère par activité de base*

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales	
Fonctionnement	446 millions de $
Immobilisations	80 millions de $
	680 employés

Recherche et transfert de technologie	
Fonctionnement	125 millions de $
	160 employés

Investissement et développement des marchés	
Fonctionnement	17 millions de $
	155 employés

Développement économique rural	
Fonctionnement	85 millions de $
Immobilisations	80 millions de $
	180 employés

Gestion du risque	
Fonctionnement	204 millions de $
	115 employés

Administration/Bureau principal	
Fonctionnement	15 millions de $
	70 employés

Remarque : Le nombre d'employés représente des équivalents temps plein.
*Selon la méthode comptable du CCSP.

Personnes à contacter

Les questions ou commentaires concernant le plan d'activités du ministère sont les bienvenus. Visitez notre site au http://www.gov.on.ca/omafra ou composez notre numéro sans frais 1 888 466-2372.

Bureau du ministre
Len Turkevics. Tél. : (416) 326-3071, téléc. : (416) 326-3083,
courriel : lturkevi@omafra.gov.on.ca

Recherche
Deb Stark. Tél. : (519) 826-4151, téléc. : (519) 826-3390
courriel : dstark@omafra.gov.on.ca

Transfert de technologie
Bill Ingratta. Tél. : (519) 826-3151, téléc. : (519) 826-3567
courriel : bingratta@omafra.gov.on.ca

Développement des marchés
David Clarke. Tél. : (519) 826-3510, téléc. : (519) 826-3460
courriel : dclarke@omafra.gov.on.ca

Investissement
Douglas Chapman. Tél. : (519) 826-4452, téléc. : (519) 826-4333
courriel : dchapman@omafra.gov.on.ca

Développement économique rural
Jim Ashman. Tél. : (519) 826-4533, téléc. : (519) 826-4342
courriel : jashman@omafra.gov.on.ca

Gestion du risque – finances
Dave Hope. Tél. : (519) 826-3244, téléc. : (519) 826-3492
courriel : dhope@omafra.gov.on.ca

Inspection des produits alimentaires/Salubrité des aliments
Tom Baker. Tél. : (519) 826-4366, téléc. : (519) 826-4375
courriel : tbaker@omafra.gov.on.ca
ou Gwen Zellen. Tél. : (519) 826-6800, téléc. : (519) 826-3492
courriel : gzellen@omafra.gov.on.ca

Direction des communications
Kirk Smith. Tél. : (519) 826-3169, téléc : (519) 826-3262
courriel : ksmith@omafra.gov.on.ca

On peut se procurer des exemplaires gratuits du présent document auprès de :
Publications Ontario
880, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1N8
Téléphone : (416) 326-5300
Clients d'autres régions, sauf Ottawa, faire le 1 800 668-9938
À Ottawa, faire le (613) 238-3630 ou, sans frais, le 1 800 268-8758
Service téléphonique aux malentendants :
composer sans frais, n'importe où en Ontario, le 1 800 268-7095.

On peut commander des exemplaires du document par Internet à :
http://www.publications.gov.on.ca

Copie électronique du présent document disponible à :
http://www.gov.on.ca

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2000

ISBN 0-7778-9699-0

This document is also available in English.